

# POINT COM

Bulletin municipal de Bonnétable • Janvier 2015

BONNETABLE







04



06



11



16



18



20

- 03 Editorial**  
Le mot du sénateur-maire
- 04 Jumelage**  
Horncastle
- 05 Jumelage**  
Twistingen
- 06 Vie de la commune**  
Services techniques, une équipe au travail
- 08 Vie des écoles**  
Rentrée des classes
- 09 Vie des écoles**  
Ecole du Sacré Coeur
- 10 Sur la toile**  
Nouveau site internet
- 11 Environnement**  
Bonnétable, un réseau qui prend l'eau
- 12 Vie de la commune**  
Les compétences transférées...
- 13 Vie de la commune**  
... à la Communauté de Communes Maine 301
- 14 Fiscalité**  
Pacte de stabilité fiscale
- 15 Informations**  
Familles rurales
- 16 Commémoration**  
Le 10 août 1944
- 17 Commémoration**  
Le 11 novembre 1918
- 18 Récit**  
Patrick Corbin : mon premier mariage
- 19 Vie de la commune**  
Travaux du foyer logement
- 20 Vie de la commune**  
La bibliothèque fait peau neuve
- 21 En bref...**  
Immeuble Jiroit / Cheveux argentés / Résultats pompiers
- 22 Prévention**  
Plan monoxyde de carbone
- 24 Calendrier**  
Les prochains évènements  
Mariages / Naissances

**Directeur de la publication :** Jean Pierre Vogel

**Crédits photos :** François Bellanger, Alain Godet, Jeremy David, David Léguillon, Huguette Lecreur

**Contributrices (teurs) :** Christine Luna, Manuella Avignon, Anne Chanteux, Amélie Lecas, Rose-Marie Guillopé, Marie-Geneviève Bourmault, Patrick Corbin

**Couverture :** François Bellanger

**Création graphique et impression :**  
Imprimerie CRES à Bonnétable  
02 43 29 31 57



# LE MOT DU SÉNATEUR-MAIRE



Chères Bonnétabliennes, chers Bonnétabliens,

Depuis plusieurs mois, nos collectivités et notre pays traversent une crise majeure. NOS CONCITOYENS LA SUBISSENT ET EN SOUFFRENT. Et pour ne pas arranger la situation, les baisses de dotation de l'État, au détriment de nos communes, ont été confirmées. Si les maires ne contestent pas que leurs collectivités doivent participer au redressement des déficits nationaux (même s'ils n'en sont nullement responsables), ils estiment que la contribution abyssale mise à leur charge va entraîner des effets catastrophiques pour l'économie locale, avec un arrêt des investissements, une baisse des services au profit de la population et certainement le non renouvellement des départs en retraite des agents des collectivités.

Pour Bonnétable, ce sera une perte de près de 250.000 euros annuels alors que le remboursement de la dette contractée par nos prédécesseurs est déjà de 550.000 euros par an. Or,

la recette des taxes perçues sur les Bonnétabliens, au titre du foncier et de la taxe d'habitation, est de l'ordre de 1.750.000 euros. Le calcul est vite fait : **une évaporation de 800.000 euros.** C'est presque la moitié des impôts locaux de la commune qui disparaissent en emprunt ou en perte de dotation d'État ! Un panier percé.

Mais cette mauvaise nouvelle n'est pas la seule. Il nous faut aussi assumer les nouvelles normes, le coût des temps d'activités périscolaires (TAP) dont l'État s'est déchargé sur les communes, ainsi que certaines missions qu'il assurait jusqu'alors et qu'il leur a transmises, notamment les instructions d'urbanisme qui vont entraîner de nouvelles charges. Car en plus, les finances de notre commune sont bien malades. Et certains dossiers en souffrance refont surface : inondations à répétition dans certains quartiers, pollutions du Tripoulin et procédure judiciaire en cours, mise aux normes des réseaux d'assainissement et de la nouvelle station d'épuration en relation avec l'agence et la police de l'eau, trottoirs et parkings en piteux état.

Des choix stratégiques devront être faits rapidement pour limiter l'impact sur les impositions locales. Notre conseil municipal a par exemple saisi l'opportunité de pouvoir opérer des transferts de compétences vers Maine 301. Aire d'accueil des gens du voyage, bibliothèque, CCAS, police intercommunale vont soulager notre budget de façon significative. Nous sommes donc à une période de charnière pour l'avenir de NOTRE commune !

*Je reste optimiste, combatif et convaincu que toute l'équipe municipale, riche de ses diversités, est soudée et fera les bons choix stratégiques pour assurer notre avenir et le développement de Bonnétable*

“

Je reste optimiste, combatif et convaincu que toute l'équipe municipale, riche de ses diversités, est soudée et fera les bons choix stratégiques pour assurer notre avenir et le développement de Bonnétable. Je profite de cette période pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2015.

**Jean Pierre Vogel**  
Sénateur-Maire

*P.S : Je suis à votre disposition pour tout rendez-vous (y compris à domicile pour les personnes à mobilité réduite) en contactant mon secrétariat (Aline Hesnault) au 02.43.29.30.20.*



# HORNCastle

VISITE

ANGLAISE !

Anne Chanteux est la présidente française du comité de jumelage entre Bonnétable et Horncastle. Chaque année, les deux villes alternent les échanges avec nos amis d'outre-Manche. Comme c'était notre tour de recevoir, une quarantaine d'anglais nous ont rendu visite en août dernier.



**- Anne, peux-tu nous dire quel était ton programme ?**

Nous avons allié culture et spécialités gourmandes. Par exemple, nous avons visité le château du Lude avec une excellente guide anglaise pleine d'humour. Nous sommes aussi allés à la Cidrerie du Perche et dans une cave de Jasnières avec dégustation à chaque fois. D'ailleurs, nos amis sont repartis avec des sacs pleins ! Nous avons également passé des moments de détente en forêt, dansé avec un groupe folklorique qui mêle démonstrations et participation active du public. Et puis nous avons beaucoup chanté. Le concert du jeudi soir a réuni 3 chorales : Atout Chœur dirigé par Elisabeth LANGOT, la chorale de l'EMDI dirigée par Marielle FAVRE et enfin le chœur Bonavallum de Horncastle sous la direction de Maureen GAY. La nouveauté a été le moment de partage qui a suivi dans la salle paroissiale avec tous les choristes et les familles d'accueil : les Anglais m'ont dit qu'ils avaient apprécié ce moment de convivialité !

**Comment s'est déroulé le séjour ?**

Avec quelques "couacs" internes que nous avons débrieffé ensuite pour

améliorer l'organisation des années futures. C'est le risque quand on innove ! En fait, ça ne concernait que nous : les familles d'accueil et les anglais ne se sont pas forcément rendu compte de ce qui se passait toujours en coulisses... Rappelons que les membres du bureau sont tous nouveaux et que nous accueillions pour la première fois ! Mais les Anglais sont repartis heureux et nous n'avons eu que des louanges de leur part sur le programme.

**Quelle est la prochaine étape et quels sont les projets de vos associations respectives ?**

Nous allons les voir en mai 2015, durant le week-end de l'Ascension. Nos objectifs sont modestes : continuer à exister ! Quand nous nous voyons, c'est toujours un immense plaisir, un moment de partage, la joie de se retrouver après un an d'absence. Certains binômes durent depuis plus de 20 ans. Ils font pratiquement partie de la famille maintenant ! Donc la seule chose qui nous intéresse est de pouvoir recevoir nos amis anglais et d'aller les voir ensuite. C'est déjà énormément de travail, mais c'est ce qui nous motive tous !

## DES CHORISTES ANGLAIS ÉBLOUISSANTS !

Pas moins de quinze choristes figurent parmi le jumelage côté anglais. Chantant elle-même au sein d'une chorale depuis 25 ans, Anne note leur capacité à apprendre énormément de chants en une année : tous les ans, un concert entièrement nouveau d'une quinzaine de tableaux. Cela implique de leur part une grande discipline au sein des répétitions, pas d'absence injustifiée, du travail personnel entre chaque séance, d'où un niveau très relevé. Pour autant, comme au sein de toutes les chorales, les membres sont amis et très soudés entre eux. Anne reconnaît que leurs voix sont magnifiques et que la langue anglaise se prête particulièrement aux mélodies. Elle concède aussi que le chant choral est ancré dans la tradition anglaise bien plus que dans notre pays. «En Angleterre, tous les enfants chantent et les gens n'hésitent pas à le faire à l'église ou ailleurs. En France, nous sommes «timides» et plus réticents pour chanter en groupe ou en public. Question de culture !»



# TWISTRINGEN



N'ayant pu se rendre à Twistringen en juillet pour cause de campagne sénatoriale, Jean Pierre Vogel souhaitait recevoir personnellement nos amis allemands dont la visite était connue de longue date. Désormais sénateur et maire très actif, il a néanmoins assisté aux réunions de travail programmées le vendredi : comité de jumelage franco-allemand au jardin potager du château, comité de liaison Maine Basse-Saxe dans la salle du conseil municipal. Plus festive, la soirée dans la salle Mélusine était consacrée à Albrecht Hartjens, ainsi qu'à son épouse Beate, professeurs de français au collège de Twistringen. Tous deux à la retraite, ils ont fait le voyage pour une rencontre surprise au cours de laquelle ils ont pu revoir d'anciens élèves, venus spécialement des 4 coins de France. En remettant la médaille officielle du Sénat français à Albrecht,

Jean Pierre Vogel a tenu à saluer les quarante ans de son engagement conjoint au cœur du jumelage franco-allemand. Au nom de la municipalité, il a remis cette même médaille à Karl Meyer, maire de Twistringen depuis 14 ans et dont c'était la dernière visite en tant que tel. Un long échange de discours entre les deux hommes, traduits simultanément, a confirmé leur intérêt politique mutuel et la volonté de pérenniser nos relations. L'association des comités de jumelage, français et allemands, en sont la partie visible avec le collège, les pompiers, les agriculteurs ou le judo et, demain, l'association de pêche et le cyclotourisme. Qu'elle se déroule ici ou outre-Rhin, la prochaine visite officielle aura lieu en 2015. Elle aura pour objet de rencontrer Martin Schlake, nouveau maire de Twistringen qui, à son tour, n'a pu venir à Bonnétable en raison de l'imminence de sa prise de fonction, le 3 novembre.

## PROCHAINS ÉCHANGES :

- **Du 16 au 22 mars 2015**: accueil d'un groupe scolaire du gymnasium de Twistringen à Bonnétable.
- **Avril 2015** : nos agriculteurs rendront visite à leurs homologues allemands.
- **Mai 2015** : la Patriote de Bonnétable célèbre son 100e anniversaire. Des sportifs et des équipes de différents clubs de Twistringen et de Horncastle sont attendus pour l'occasion.
- **Du 31 juillet au 9 août 2015** : les jeunes sapeurs-pompiers de Bonnétable rejoindront le rassemblement régional de 2000 pompiers attendus en Allemagne.
- **Octobre 2015** : déplacement des collégiens de Bonnétable à Twistringen.
- Le club des pêcheurs allemands envisage de se rendre à Bonnétable en **2015**.
- Les artistes allemands sont conviés aux "peintres en liberté" fin juin 2015, ainsi qu'aux "automnales de peinture" en **novembre 2015**.
- Un échange entre judokas est prévu pour **2016**.
- Le 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage est en cours de préparation pour **2017**.

## L'HOMMAGE DE JEAN PIERRE VOGEL À SON HOMOLOGUE ALLEMAND

Une délégation de Twistringen nous a rendu une visite officielle du 24 au 27 octobre dernier. Parmi ses membres, Albrecht Hartjens, à l'origine du jumelage, et Karl Meyer, le maire allemand dont c'était la dernière sortie avant sa passation de pouvoir. Jean Pierre Vogel a tenu à les honorer au nom de Bonnétable.



# SERVICES TECHNIQUES

## UNE ÉQUIPE AU TRAVAIL !

A l'issue de son élection de mars dernier, Jean Pierre Vogel avait reçu l'ensemble des agents communaux pour délivrer son message : la valorisation de Bonnétable passe aussi par celle des femmes et des hommes qui sont à son service.

Voici donc un panel des situations que les habitants peuvent croiser chaque jour et qui montre que, sous cette impulsion, chacun contribue à l'entretien et à l'amélioration de notre ville.



Aménagement du carrefour,  
Avenue du 8 Mai, Route de Torcé



Remplacement d'ampoules dans l'église de Bonnétable



Suppression des buttes de terre, Rue Calmette



Élagage d'un arbre face à la mairie





Réalisation et pose de rampes sur les marches Place du Marché



Nettoyage des monuments



Nettoyage fossé et berne



Nettoyage d'un terrain



Taille d'une haie



Réparation des marches de l'église



Nettoyage avant peinture



Nettoyage d'un terre plein

# RENTRÉE DES CLASSES

DES EFFECTIFS À LA HAUSSE !

A l'occasion de la rentrée scolaire, Rose-Marie Guillopé, adjointe au maire et en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, est allée à la rencontre des élèves, des parents et des enseignants de Bonnetable dans les deux écoles publiques. Bonne nouvelle, les effectifs pour 2014/2015 sont à la hausse avec 421 élèves sur les deux écoles, maternelle et élémentaire, soit 13 enfants de plus que l'an passé. Cette augmentation concerne Charles Perrault, passé de 146 élèves en 2013 à 155 en 2014. Quant à l'effectif de la Place d'Armes, il baisse légèrement avec 375 élèves en 2013 contre 363 en 2014.

## POINT SUR LES TAP

Après une année de mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans les écoles maternelles et élémentaires publiques bonnetabliennes, la rentrée 2014/2015 a été sereine, autant pour les enfants que pour les parents. L'organisation des rythmes scolaires n'a pas changé et se déroule sur 4,5 jours, dont le mercredi matin. Les TAP sont proposés de 15h30 à 16h15 pour les maternels et de 15h45 à 16h30 pour les primaires. Des activités diversifiées sont proposées aux enfants : arts du cirque, aide aux devoirs, chorégraphie, basket, réalisation d'une fresque, jeux de société... Ce dispositif reste gratuit et facultatif pour cette année, mais un

point sera fait en concertation avec les parents et les enseignants au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

## DES NOUVEAUTÉS POUR LE PÉRISCOLAIRE...

De nouveaux horaires pour la garderie (du soir) des maternels sont proposés depuis la rentrée : les parents ont désormais la possibilité de venir chercher leurs enfants jusqu'à 18h30, au lieu de 18h00. Cet aménagement semble répondre aux besoins des parents, eu égard à l'augmentation du nombre d'enfants présents sur ce créneau horaire.

Par ailleurs, sur proposition de Jean Pierre Vogel et de l'adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse, le conseil municipal a voté la possibilité pour les parents de payer leur facture de garderie en tickets CESU. Cette offre ne concerne que les enfants scolarisés à l'école maternelle. Pour toute demande d'informations, vous pouvez vous adresser à la mairie ou à Morgane Bouttier, responsable de la garderie à la maternelle.



## SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES... DES AMÉNAGEMENTS EN PERSPECTIVE

La municipalité entend préserver la sécurité des enfants en changeant les comportements imprudents des automobilistes. Sur proposition de Jean Pierre Vogel, Rose-Marie Guillopé, et Alain Godet, adjoint aux travaux, les élus du conseil municipal se sont rendus sur place le 29 novembre dernier. Ensemble, ils ont arrêté la mise en place d'aménagements définitifs aux abords des écoles, publique et privée : installation de barrières de sécurité, élargissement de trottoirs, panneaux d'alerte... Nous en profitons pour rappeler que le trajet école/maison doit être un moment de convivialité, de respect d'autrui et des règles de sécurité. Pensons à nos enfants !





# ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR



## **Christine, dites-nous quel est le projet pédagogique de votre école ?**

C'est un peu une devise : "une pédagogie axée sur le travail différencié de chacun pour la réussite de tous". Pour les maitresses, l'acquisition des compétences doit se faire dans le respect des rythmes de chaque élève. Pour cela, elles utilisent les plans de travail, les manipulations et la découverte par le jeu.

## **Quels sont les objectifs de l'équipe enseignante ?**

Naturellement de permettre à chaque enfant de progresser, de devenir autonome et, même petit, d'être acteur de son propre développement. Nous utilisons la pratique avant la théorie pour atteindre les compétences des programmes scolaires.

## **Quels sont les thèmes travaillés avec les enfants cette année ?**

Pour ce projet, la vie de l'école s'appuie sur trois thèmes principaux : la forêt, l'astronomie (sujet du spectacle de Noël) et l'Antiquité. Des matières variées qui proposent de multiples découvertes aux élèves et une ouverture culturelle.

## **Présentez-nous votre équipe !**

Roselyne Guitton s'occupe de la Pré-Petite Section, de la Petite et de la Moyenne Section. Florence Cilona

encadre la Grande Section et le CP. Je fais donc les CE1 / CE2; avec une décharge le lundi pour la direction. Ensuite, Coralie Guet assure le classe de CM1 / CM2 et enfin Aurore Bourgoïn jongle un peu sur toutes les classes avec GS / CP et CE1 / CE2.

## **Vous êtes visiblement en travaux ?**

Depuis le mois d'octobre, l'école est entrée dans sa première phase de rénovation. Le bâtiment qui héberge les classes est désormais raccordé à l'ancien (celui des sœurs) où une nouvelle chaudière au gaz de ville a été installée. Une deuxième phase est prévue pour l'année 2015. Elle concernera l'installation de toilettes à l'intérieur même des classes de primaire. Puis nous allons agrandir et créer une belle salle de motricité pour les maternelles.

## **Nouveaux horaires, portes ouvertes ?**

Oui, maintenant les enfants peuvent être accueillis le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30. Et en effet, nous ouvrirons l'école le samedi 21 mars 2015. De 9h00 à 12h00, les enseignantes accueilleront les familles désireuses de découvrir la vie de l'école et/ou procéder à des inscriptions. Comme tout au long de l'année d'ailleurs !

NOUVELLE

DIRECTRICE

ET PROJETS

STRUCTURANTS !

Christine Luna a pris ses fonctions de directrice de l'école du Sacré Cœur depuis la rentrée. Arrivée en Sarthe en 2006 et enseignante depuis 22 ans, elle enseigne aux élèves de CE1/CE2 depuis 2009.



# SITE INTERNET

## Bonnétable a ouvert son nouveau portail !

Un contrat datant de 2010 liait l'ancienne municipalité à la société Réseau des Communes pour l'hébergement de son site Internet. Avec le temps, ce portail est devenu obsolète et ne répondait plus aux canons de la mode actuelle. A l'image de son sénateur-maire, à l'instar des Facebook, Twitter et autres LinkedIn, la nouvelle équipe profite de la vague pour se moderniser. Et pour ne plus dépendre d'une entreprise parisienne, elle a choisi la proximité. L'hébergeur ainsi que le webmaster, tous deux de Saint-Célerin, restent à

portée de clic en cas de pépin ! Et puis, surtout, le budget de fonctionnement reste identique au précédent : c'était aussi ça le pari !

Adieu, donc, "Ville-de-Bonnétable.fr" et bonjour à "Bonnétable.net" ! Le lancement officiel a eu lieu ce 1<sup>er</sup> janvier, après les innombrables tests et corrections qu'on peut imaginer. Le nouveau site reprend évidemment toutes les informations dont le public a besoin, y compris à destination des nouveaux arrivants. L'ergonomie est vivante, les boutons plus ludiques. Les menus sont devenus conviviaux et,

pour les personnes moins voyantes, nous avons pensé à les grossir au passage de la souris. Nous avons créé des rubriques : santé, cinéma, une autre pour les locations de salles, mais nous pouvons en imaginer d'autres ! Et puis, parce nous souhaitons impliquer le tissu associatif, nous lui donnerons la main pour la mise à jour de son actualité et de ses résultats sportifs.

Bien sûr, il nous reste du travail. Mais nous avons souhaité que, symboliquement, tout commence avec la nouvelle année. A toutes et à tous, bonne navigation sur **bonnetable.net** !!!



[www.bonnetable.net](http://www.bonnetable.net)





# BONNÉTABLE

## UN RÉSEAU QUI PREND L'EAU !

Parmi les nombreux dossiers laissés en souffrance par l'ancienne municipalité, celui de la mauvaise évacuation des eaux souterraines. Il s'agit pourtant d'un chantier incontournable et si pharaonique qu'il devrait aggraver les comptes de Bonnétable pour les 20 prochaines années, au moins...

En matière d'assainissement, Bonnétable supporte deux inconvénients majeurs laissés en suspens par nos prédécesseurs qui ne pouvaient en ignorer l'impact. Non seulement le réseau de nos canalisations arrive en fin de vie, mais il est en plus unitaire alors qu'il devrait être séparatif : un circuit de collecte des eaux usées, un autre pour la récupération des eaux de pluies.

De ce problème surgissent les inondations à répétition dénoncées par les habitants de quelques quartiers de la ville, lorsque le système unique arrive à saturation. La nouvelle équipe élue en mars dernier s'est

donc saisie de ce sujet épineux et a mandaté la société IRH Ingénieur Conseil, située à Beaucouzé (49) pour réaliser un diagnostic du système d'assainissement du bourg.

Cette étude consiste à quantifier et à localiser les éventuels apports d'eaux parasites et les différentes anomalies pouvant perturber le fonctionnement du système de collecte et de traitement. En fonction des résultats obtenus, elle permettra de définir les grandes orientations et les travaux ou aménagements à réaliser pour optimiser la collecte et le traitement des eaux usées au cours des prochaines années.

La feuille de route des spécialistes de IRH comporte notamment une reconnaissance des réseaux, des interventions sur le terrain en période de nappe haute (hiver 2014-2015) et de nappe basse (automne 2015), un suivi de nappe au niveau de certains puits de la commune, des inspections nocturnes du réseau (février 2015), des inspections caméra et des contrôles de branchements par essais à la fumée ou avec du colorant.

Cette expertise commence dès cet hiver et va s'échelonner sur l'année 2015. Les résultats ne seront donc pas commentés avant un an.

# TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

## POUR QUOI FAIRE ?

**A**nnoncée en 2014, avec un impact significatif en 2015, la baisse de 30% de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État aux collectivités locales (soit 21 milliards d'euros) équivaut à 250.000 euros d'aide en moins pour Bonnétable.

Face à cette décision, aucun espoir d'éponger l'endettement "record" accumulé au cours des deux dernières mandatures municipales, aucun poids pour renégocier la dette auprès des établissements bancaires, et évidemment pas d'investissement possible pour des projets structurants.

Une solution consisterait à augmenter la pression fiscale sur les foyers. Mais cette mesure est inenvisageable pour Jean Pierre Vogel qui, fidèle à ses engagements de campagne, a promis de ne pas augmenter les impôts communaux durant tout son mandat. Restent quelques pistes cumulées, de

bon sens ou beaucoup plus techniques, pour redonner l'espoir d'un avenir moins mauvais.

### Des départs non remplacés.

250.000 euros, c'est ce que représente la masse salariale annuelle de 7 employés communaux pour la collectivité. Il est donc prévu de ne pas renouveler l'emploi des prochains agents, techniques ou administratifs, qui partiront à la retraite. C'est le cas par exemple du chef des services techniques depuis le printemps dernier, du policier municipal depuis la fin d'été, ou plus récemment de la gardienne de la mairie. D'autres surviendront naturellement au cours des mois et des années, mais ces départs ne seraient pas suffisants.

### Vers un changement de fiscalité.

La seconde piste est beaucoup plus technique et concerne le changement de régime fiscal auquel souscrivait Bonnétable jusqu'à maintenant.

Nous allons passer d'une fiscalité dite "additionnelle" à une fiscalité professionnelle unique (FPU). Dans ce changement qui sera effectif en janvier 2015, la ville ne percevra plus que les impôts des ménages (foncier bâti et non-bâti, taxe d'habitation). Celui des entreprises sera désormais versé à la communauté de communes qui, en contrepartie, distribuera une attribution de compensation (AC) équivalente à Bonnétable.

Le but consiste à ce que l'ensemble des 10 communes du territoire adhèrent à ce système pour qu'elles contribuent ainsi à l'augmentation du coefficient d'intégration fiscale (CIF). Avec lui, plus nous adhérons à une mutualisation en faveur des services de la communauté de communes, plus il augmente et plus l'État reverse de bonifications aux dotations qu'il tente de supprimer par ailleurs. Nous avons donc tout intérêt à opter pour ce changement qui est effectif depuis décembre.

### Une condition pour que ça marche : transférer aussi des compétences !

Bonnétable dispose de compétences propres mais dont la valeur ajoutée grandira encore avec la mutualisation opérée par la communauté de communes. Certaines sont transférables immédiatement et sans grandes difficultés : l'aire d'accueil des gens du voyage (de façon obligatoire), les bibliothèques, le CCAS et le comice agricole. Ce sera désormais







Maine 301 qui assurera les coûts de fonctionnement de ces services.

Dans ce schéma, les bibliothèques de Bonnétable, Beaufay et Courcemont continuent d'exister et conservent leurs personnels, dans les mêmes locaux. Mais elles fonctionnent avec une mise en réseau des services destinés à l'ensemble de la population de Maine 301.

Le centre communal d'actions sociales (CCAS) devient intercommunal. Avec une harmonisation des pratiques, il proposera un meilleur suivi et un accompagnement plus efficace des personnes dont les besoins croissent,

notamment en matière de portage des repas à domicile.

Le comice agricole remonte à des générations mais, face à la redéfinition des cantons, il est en danger. Il ne faut donc là aussi qu'un seul interlocuteur pour gérer l'organisation, les coûts et consolider une subvention de nature à pérenniser cette grande fête.

**Mais que fait la police !**

Le dernier poste laissé vacant, la police municipale devient intercommunale. Ce prochain fonctionnaire sera en premier lieu au service de la communauté de communes. Il aura pour tâche de s'occuper de l'environnement, mais aussi de l'aire d'accueil des gens du



voyage ou encore de l'urbanisme avec le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), lui-même appelé à devenir inter-intercommunal (c'est-à-dire commun à plusieurs communautés de communes). Homme de terrain avant tout, le policier interviendra sur l'ensemble des 10 communes de Maine 301. Il pourra conseiller les élus et les accompagner dans l'application de leur pouvoir de police.

On le voit, la fiscalité, les transferts de compétences et la mutualisation sont les ingrédients qui, dans un avenir quasi immédiat, permettront d'amortir les effets destructeurs d'une baisse des dotations de l'État. Sensibles au maintien des conditions de vie des habitants, l'ensemble des élus ont bien compris l'enjeu que revêtent ces premières modifications.

**DES GENS DU VOYAGE ACCUEILLIS PAR LE SÉNATEUR-MAIRE !**

Deux lois, dites Besson (du 31 mai 1990) et seconde loi Besson (du 5 juillet 2000), régissent en France l'accueil des gens du voyage. Elles obligent toutes les communes de plus de 5 000 habitants et qui figurent au schéma départemental, à mettre une ou plusieurs aires d'accueil à la disposition des gens du voyage. Or, si le département de la Sarthe a mis en place un schéma directeur en 2003, repris et approuvé conjointement par le Préfet et le président du Conseil général en avril 2013, on voit bien que Bonnétable n'était pas concernée par cette obligation.

Depuis son occupation, l'aire d'accueil ne cesse d'alimenter les mécontentements, entre les malversations reprochées, les coûts d'entretien dus à la remise en état systématique des lieux après chaque départ et les difficultés de recouvrement des loyers par l'ancienne

municipalité. Il convenait de remettre les bonnes pratiques à l'ordre du jour et d'appliquer la devise "des droits mais aussi des devoirs".

L'été dernier, l'occupation illicite des gens du voyage, rue de Twistringén, puis un autre épisode en novembre, ont conduit à l'exaspération. C'est ainsi que Jean Pierre Vogel, en lien avec la Préfecture de la Sarthe et avec l'appui de la gendarmerie nationale, a été conduit à prendre des mesures drastiques.

Non seulement les gens du voyage ne devront plus présenter un danger au moins pour eux-mêmes, en stationnant sur la voie publique, mais ils devront à l'avenir respecter l'aire d'accueil mise à leur disposition. Un panneau d'information figure désormais à l'entrée du terrain de l'avenue du 11 novembre. Il enjoint toute personne désirant



à séjourner d'appeler le Sénateur-Maire qui viendra en personne ouvrir, expliquer le règlement intérieur et percevoir une caution fixée à 100 euros par caravane.

Enfin, le transfert obligatoire de cette compétence vers la Communauté de communes Maine 301, dans le cadre du changement de fiscalité, va permettre une meilleure répartition des coûts.

# PACTE DE STABILITÉ FISCALÉ

## Un accord de non-agression des communes envers Maine 301 !



### Petit rappel !

On se souvient de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, remplacée par la contribution économique territoriale (CET). Elle se compose elle-même d'une cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). A ce jour, chaque commune dotée d'entreprises sur son territoire perçoit donc individuellement le produit de ces deux taxes. Dans le précédent article, on vient de lire par ailleurs que l'État a annoncé (et déjà mis en oeuvre dès cette année) une baisse dotation globale de fonctionnement (DGF), estimée à moins 30% à horizon 2017.

### Alors comment faire pour nous en sortir ?

Afin de limiter la baisse de la DGF de Maine 301, le Conseil communautaire a étudié les avantages d'un passage en fiscalité professionnelle unique (FPU). Cette transformation permettrait alors de bénéficier d'une DGF bonifiée et donc de neutraliser, uniquement pour Maine 301, une partie des baisses annoncées de la DGF. Les recettes de fiscalité professionnelles seraient alors

perçues par Maine 301, qui reverserait une compensation financière aux communes concernées.

Nous venons de voir aussi que des nouvelles délégations de compétences vont être assurées par Maine 301 comme la police intercommunale ou les nouvelles compétences transférées (aire d'accueil des gens du voyage, bibliothèques, Centre Intercommunal d'Action Sociale...). Pour leur part, elles vont permettre d'améliorer le coefficient d'intégration fiscale (CIF) qui est une composante majeure de détermination de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Dès 2015, le reversement d'une partie du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) aux communes membres permettra aussi aux communes de percevoir une nouvelle recette qui compensera pour partie la baisse de leur DGF. Pour Bonnétable, le montant estimatif est de 53 855 euros

### Là aussi, une condition !

Mais ces prévisions ne peuvent tenir qu'à partir du moment où Maine 301

bénéficie d'un CIF amélioré. Et pour ce faire, il est nécessaire que les communes membres prennent l'engagement de ne pas augmenter leurs taux d'imposition communaux pendant toute la durée du mandat en cours. Jean Pierre Vogel s'y était engagé pendant sa campagne des municipales, mais il faut que toutes les communes de Maine 301 adhèrent à ce projet.

Car les politiques fiscales des communes et des intercommunalités sont de plus en plus liées et dépendantes les unes des autres. D'ailleurs, si une ou plusieurs d'entre elles décidaient d'augmenter ses propres taux, cela forcerait Maine 301 à augmenter les siens, uniquement pour compenser la perte de DGF liée à la baisse du CIF, et sans espoir de recettes nouvelles. On imagine d'ici l'augmentation induite de la pression fiscale sur les ménages, alors que c'est l'effet inverse qui est recherché !

### En conclusion

Afin d'aider le bloc communal du territoire Maine 301 à assurer une meilleure efficacité de la dépense publique, une étude va prochainement être lancée afin d'établir un schéma de mutualisation qui est imposé par le législateur. Compte tenu de tous ces arguments, il a été proposé au conseil municipal de Bonnétable de prendre l'engagement de ne pas augmenter ses taux d'imposition communaux sur la période 2015-2019, sauf cas exceptionnel de force majeure qui pourra être soumis à Maine 301.



# Besoin d'aide !

Familles Rurales s'occupe de tout

N'attendez plus, contactez-nous !  
**02 43 39 34 36**

Devis gratuit  
sans engagement

Garde  
d'enfants



Ménage  
Repassage



Travaux de jardinage  
Bricolage



Aide au maintien  
à domicile\*

des personnes âgées et / ou en  
situation de handicap



- Bureaux décentralisés pour une écoute de proximité
- Intervention sur l'ensemble du département (y compris Le Mans et Couronne Mancelle)
- Evaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit personnalisé
- Intervention en mode *Prestataire* ou *Mandataire*
- Formalités administratives simplifiées
- Services agréés par l'Etat

- CESU préfinancés acceptés
- Réduction ou crédit d'impôt  
selon loi de finances et décrets en vigueur

▶ du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans  
interruption et le samedi de 9 h à 12 h



« Notre service peut vous accueillir  
le samedi matin sur rendez-vous » !



[besoindaide.sap@orange.fr](mailto:besoindaide.sap@orange.fr)

## Votre contact local

- Votre Responsable de secteur **Julie BARBÉ**
- Adresse : **Mairie - 44 rue du Mal Leclerc - BONNETABLE**
- Permanences : **le lundi, jeudi de 9 h 15 à 12 h**



**02 43 39 34 36**

Courriel : [besoindaide.sap@orange.fr](mailto:besoindaide.sap@orange.fr)



Déplacement au domicile possible

**Familles Rurales recrute des aides à domicile sur le canton  
Adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse ci-dessus.**



# HOMMAGE

## Lieutenant Onias Martin : le poignant hommage d'une famille américaine

Le Lieutenant Onias Martin est décédé accidentellement le 10 août 1944, au cours de la libération de Bonnétable. 70 ans après, Raynald Martin (86 ans), son épouse et 10 membres de la famille nous ont rendu visite pour célébrer la mémoire de leur frère. La ville de Bonnétable a tenu à les recevoir et à leur marquer son soutien par sa présence.



**B**ernard Gagnard raconte comment, le 10 août 1944, Onias Martin, alors juché à l'arrière de son char, est sommé par son capitaine de sauter à terre pour éviter l'obus tiré à cet instant par un Panzer allemand en embuscade. La scène se passe route de Nogent-le-Bernard, à l'endroit même de la stèle dédiée à l'Américain. L'obus éclate évidemment. Mais ce qui tue Onias Martin, c'est l'explosion de ses propres grenades, activées par un morceau de l'ogive adverse. Il s'agit donc d'une mort accidentelle, par répercussion. En face, le jeune Allemand succombe également. Ils furent les deux seules victimes sur notre territoire.

Comme il le disait lui-même, c'est probablement la dernière fois que Raynald Martin refaisait l'été dernier le trajet depuis son Maine américain jusqu'à Bonnétable. Mais il n'aurait pour rien au monde raté le programme

des festivités organisées pour la circonstance, ni le rendez-vous avec son frère Onias. Davantage encore, ce sont les trois générations, enfants et petits-enfants, qui ont tenu à rendre un vibrant hommage au soldat U.S.

C'est Geneviève Bellanger, adjointe au maire de Bonnétable, qui a reçu officiellement les membres de la famille Martin, accompagnée du Major Amar, de l'U.S Army. C'est elle qui, en présence du représentant du consul, a également prononcé le discours devant la stèle en hommage aux soldats américains morts aux combats. Une ultime cérémonie a réuni environ 300 personnes devant le monument érigé en l'honneur d'Onias Martin. Dans un silence absolu, militaires d'active et réservistes ou membres de la société civile ont écouté le récit de Bernard Gagnard du 10 août 1944. Ils ont aussi reçu les émouvantes paroles de Raynald à son frère aîné, ainsi que son message d'humanité apporté aux vivants.

Bernard Gagnard est président cantonal du Souvenir Français, membre de l'AFN et le véritable orchestrateur des commémorations du 70e anniversaire de la libération de Bonnétable. Durant une année, il s'est attelé au projet du séjour pour la famille d'Onias Martin jusque sur les plages du débarquement. Armé de patience et d'une solide expérience, il a réglé son budget au millimètre et mené ses bénévoles de main de maître. Bernard Gagnard peut s'enorgueillir du succès de la manifestation, agrémenté par les de véhicules militaires d'une association locale de collectionneurs. Bravo à tous !





# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

## UN HOMMAGE SOLENNEL

Malgré la promesse d'un climat peu clément, les cérémonies commémoratives du 11 novembre se sont déroulées dans les meilleures conditions. Et beaucoup des invités ont répondu présent dès la traditionnelle messe, célébrée par le père Jean-Christophe Delente, en la petite église d'Aulaines chère à Catherine Paysan.



Après une minute de silence devant les monuments militaires des conflits de 1914-1918 et 1939-1945, puis celui de 1870-1871, une foule beaucoup plus dense s'est formée devant l'ancien centre de secours. Les enfants des écoles ont répondu en nombre à cet hommage national, de même que le Conseil Municipal Jeunes et la population Bonnetablienne. Emmené par la musique de l'Harmonie de Beaufay, le cortège a ensuite pris place devant la stèle du souvenir pour la lecture du message de Jean Pierre Vogel.



# MON PREMIER MARIAGE

PATRICK CORBIN



L'article L.2122-32 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que le maire et ses adjoints sont officiers d'état civil. Ils exercent cette fonction au nom de l'État, sous l'autorité du procureur de la République. Par conséquent, un mariage peut être célébré de manière indistincte par le maire ou l'un de ses adjoints. C'est dans ces conditions que Patrick Corbin, nouvel adjoint de Jean Pierre Vogel, a pu célébrer son premier mariage. Il nous raconte comment.

## Quelle est l'origine de cette "première" ?

J'avais le souhait de célébrer assez rapidement un premier mariage. Avec un emploi du temps assez chargé pendant la période estivale, Jean Pierre Vogel m'a proposé de le remplacer un samedi après-midi et j'ai bien sûr accepté avec plaisir.

## Qui mariait-on ce jour-là ?

De jeunes gens originaires de la Sarthe et résidant à Bonnétable, mais que je ne connaissais pas. Un couple des jeunes qui, par une journée exceptionnellement ensoleillée fin août dernier, a simplement décidé de se marier. Je m'en souviendrai : c'était le samedi du comice agricole à Bonnétable.

## Comment les choses se sont-elles déroulées ?

La salle des mariages est au second étage. Je suis donc allé ouvrir les portes à l'entrée basse de la mairie pour accueillir les futurs époux et les accompagner. Tout le monde est déjà là à attendre avec la famille et ce jour-là il y avait 140 personnes. J'ai prononcé un petit mot de

bienvenue et tout le monde s'est dirigé vers cette salle des mariages. Au final, une cérémonie pleine d'émotion, pour les mariés bien sûr, mais aussi pour la famille et pour l'élu !

## Dans quel état d'esprit est-on à ce moment ?

Il se passe plein de choses dans la tête : mon écharpe est-elle droite, du bon côté, un petit coup sur le front car tu transpires Patrick ! Mais j'étais fier de représenter le maire, la municipalité, fier de célébrer mon premier mariage, fier d'apposer ma signature d'adjoint sur le livret de famille de ce jeune couple, arrivé célibataire et reparti marié au nom de la loi.

## Qu'est-ce que ça apporte de célébrer un mariage ?

J'ai eu l'occasion de refaire un mariage depuis. Toujours avec beaucoup d'émotions bien sûr. Il s'agissait cette fois d'un couple un peu moins jeune avec beaucoup moins de monde. En réalité, on en redemande ! Ce sont des événements qui marquent la vie d'un élu, une fierté de porter l'écharpe tricolore et de représenter la loi.

## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

### LISTE « POUR BONNÉTABLE »

Après plus de huit mois passés à travailler aux côtés de la majorité, nous n'avons rien perdu de notre vigilance et de notre détermination à rester au plus près des engagements qui étaient les nôtres lors de la campagne. Résolument engagés dans les différentes commissions, nous sommes amenés à donner notre avis sur les différents sujets sans toutefois, minorité oblige, pouvoir toujours faire pencher la balance du côté que nous souhaiterions.

Bonnétabliens et Bonnétabliennes, soyez assurés de notre volonté d'être constructifs afin que tous ensemble nous puissions affronter plus aisément la difficile conjoncture actuelle.

**Alain BLOT, Catherine CHARTRAIN et Patrick CRAYON,**

**les élus de la liste « Pour Bonnétable ».**

Contact : 06.11.67.29.34

[alain.blot170@orange.fr](mailto:alain.blot170@orange.fr)



# FOYER LOGEMENT

## Travaux de réhabilitation

**D**écidés sous l'ancienne mandature, des travaux de réhabilitation ont débuté en mars 2014 pour se terminer en fin d'année, avec un peu de retard. Ce chantier lourd a consisté notamment à répondre à la législation en matière d'accessibilité de certains



équipements. Par exemple, quatre logements ont été mis aux normes PMR (à destination des personnes à mobilité réduite), ainsi que les toilettes des parties communes. Un autre point concernait l'amélioration du confort thermique. Les menuiseries qui assurent le clos de l'ouvrage ont donc été changées et l'isolation par l'extérieur entièrement refaite. Propriétaire des bâtiments, Sarthe Habitat s'est également préoccupé de l'aménagement du cadre de vie. Pour compenser la disparition des balcons, il a augmenté la surface des logements et créé un solarium à chaque étage.



De même, une porte d'entrée sécurisée a aussi été installée.

Après plusieurs mois d'importants travaux, les résidents ont pu voir l'achèvement de ces réalisations en décembre. Au final, c'est une enveloppe budgétaire de 717 670 euros qui a été engagée pour le foyer logement, dont une subvention allouée par le Conseil Général de la Sarthe à hauteur de 28 305 euros.



*Pour toute information ou demande d'entrée au foyer logement, renseignements auprès de Lewisia Poupon, à la mairie de Bonnetable au 02.43.29.30.20.*

Situé rue Horncastle, le foyer logement de Bonnetable propose aux personnes âgées qui le souhaitent, une alternative entre le maintien à domicile et l'entrée en maison de retraite.



# LA BIBLIOTHÈQUE FAIT PEAU NEUVE

Municipale à sa création, la bibliothèque de Bonnétable présentait néanmoins la particularité d'être accueillie dans les bâtiments du Centre Social Intercommunal, rue Mazagran. L'été dernier, sans changer de lieu, elle a opéré une mue esthétique et logistique. Manuella Avignon, la bibliothécaire et animatrice, nous parle de sa seconde maison.

## Pourquoi ce réaménagement ?

Les rayonnages devenaient surchargés. Les bibliothécaires ont donc soumis l'idée d'un réaménagement complet ainsi que l'achat de nouveau mobilier. Un commercial de la société retenue s'est déplacé afin d'étudier nos besoins mobiliers. Ensuite, nous avons réorganisé les différents espaces (petite enfance, jeunes, ados, adultes, CD..) en nous aidant de gabarits sur un plan papier.

## Et ensuite ?

La bibliothèque a été fermée au public 21 au 25 juillet afin de commencer le nouvel aménagement. Cette semaine, avant la fermeture du bâtiment pour congés estivaux, nous a semblé judicieuse pour moins perturber les lecteurs. Les rayonnages ont été entièrement vidés, les ouvrages mis en caisse et stockés dans une autre salle et nous en avons profité pour faire un grand ménage ! Ensuite, les agents techniques communaux ont monté le nouveau mobilier et aidé dans l'agencement des rayonnages suivant le plan établi. Enfin, nous avons remis les livres en rayon.

## Ça donne quoi comme résultat ?

Un espace bien délimité pour chaque secteur (enfant, ados, adultes) et une meilleure visibilité des espaces. Nous pouvons enregistrer un prêt à la borne d'accueil tout en gardant l'œil sur

l'ensemble de la bibliothèque. Et puis; pour ne plus faire de différence avec les lecteurs déficients visuels, nous avons regroupé l'ensemble des romans, offrant du même coup un plus grand choix aux usagers.

## Des retours du public ?

Nous n'avons que des remarques positives. Les parents trouvent l'espace enfant plus aéré et lumineux naturellement. Les adolescents sont satisfaits car ils conservent leur espace et en plus, les ouvrages pour enfants qui étaient de leur côté ont été repositionnés dans celui de l'enfant.

## Quelles sont vos prévisions de manifestations pour 2015 ?

Nous avons des projets en partenariat avec Emilie Chedor (Coordinatrice Enfance Jeunesse de la communauté de communes) et que l'on propose aux différentes écoles de Maine 301. Les animations en place depuis quelques années sont reconduites en 2015 dont le portage à domicile pour les résidents du Foyer Logement, de l'hôpital Local et de la Maison de Retraite de Bonnétable, les séances Croc Mots Doux pour les enfants non scolarisés, les accueils de classes maternelles et primaires, le panier magique avec le multi accueil Crech n° do.

**Manuella et Christine tiennent à remercier la Bibliothèque Départementale de la Sarthe et Madame Fabienne Jouin (Les Vergers d'Aulaines) pour le prêt de caisses et l'ensemble des bénévoles de la bibliothèque pour leur implication lors du réaménagement.**



## Zoom sur l'équipe

La bibliothèque est animée par Manuella Avignon et secondée par Christine Gaulard (salarisées). Elles reçoivent régulièrement 8 bénévoles : Catherine Busson, Martine Florence, Huguette Lecureur, Isabelle Morin, Josseline Labrogere, Michèle Carreno et Nicole Pasquier, qui aident dans le travail de documentation (achats, couverture, catalogage...) ou les animations, mais aussi pour tenir les permanences.

## Zoom sur les horaires d'ouverture

- Lundi : 15h30 à 18h00
- Mardi : 10h00 à 12h00
- Mercredi : 10h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00
- Jeudi : 15h30 à 18h00
- Vendredi : 14h00 à 16h00



## CENTRE-VILLE

### Nouveau parking en centre-ville !



Lors de sa séance du 8 septembre 2014, le conseil municipal envisageait l'achat de la propriété de Monsieur Jiro, située aux 14 et 16 rue Saint-Nicolas. Située dans le centre-ville, elle jouxte l'école du Sacré Cœur. Sur un terrain de 1160 m<sup>2</sup>, elle se compose d'une maison d'habitation d'environ 100 m<sup>2</sup> et d'un garage d'une surface de 240 m<sup>2</sup>. Ayant depuis reçu l'autorisation de l'administrateur judiciaire, la commune s'est donc porté acquéreur du lot. Quelques frais sont à prévoir pour la maison : isolation et installation électrique à revoir, réfection des sols. Quant au garage, ils consistent à désamianter la toiture, démolir le garage et neutraliser les cuves. Les travaux de déconstruction achevés, les lieux permettront d'aménager une sortie pour l'école privée et faciliteront le parcours des enfants jusqu'à la cantine scolaire. A l'endroit du hangar, un parking d'une trentaine d'emplacements viendra renforcer l'offre de stationnement à proximité de la place du Marché.

## CHEVEUX ARGENTÉS

### Sous le signe de la convivialité !

Les Anciens n'ont pas failli à la tradition. En répondant présent le 5 octobre, ils ont montré leur attachement à ce qui constitue pour eux un repère dans l'année. Ils étaient plus de 200 réunis ce dimanche, dans la chaleureuse ambiance de la salle Mélusine. Qu'ils

se soient préalablement inscrits en mairie, qu'ils résident à la maison de retraite (EHPAD) ou au Foyer Logement, c'est bien à un moment de bonne humeur qu'ils étaient conviés. Et qui dit "convive" dit forcément repas, autre atout pour lequel les Cheveux Argentés ne boudent pas leur plaisir. En présence de Jean Pierre Vogel, désormais sénateur, les élus municipaux y compris le maire ont secondé les habitués du service en salle ou en cuisine. Pour la dernière fois en tant que



président du comité des fêtes, Jacques Hermand s'était chargé de l'organisation. Comme à l'accoutumée depuis 12 ans, l'animation était confiée à son frère Alex. Un brillant duo pour la partie musicale, des histoires et des chansons : il n'en fallait pas davantage pour créer une ambiance définitivement festive.



Pas moins de 30 bénévoles se sont mis à la disposition d'un 3e Age plutôt alerte et gourmand. Autour d'un menu élaboré par Katia et Cédric Vinter, il ne pouvait alors que passer un bon moment. On ne voyait que des sourires, que paroles murmurées par cœur sur des airs intemporels. Même le soleil avait décidé d'éclairer l'instant attendu : celui de l'honneur rendu aux doyens. Cette année, c'est Mathilde Basoge, 102 ans, à qui le maire a remis son bouquet coloré, tandis que son compère Émile Duluard, 100 ans tout juste, malheureusement décédé depuis, remportait le champagne ! Rendez-vous est pris pour 2015.

## POMPIERS

### Carton plein pour les sapeurs-pompiers volontaires de Bonnétable !

Nos jeunes pompiers sont les sportifs de haut niveau de l'année. Forts de leurs performances, ils ont porté l'athlétisme de la Sarthe et de Bonnétable au meilleur rang français.

#### Cross national 2014 à Vaudry, dans le calvados, le 29 mars 2014

- Épreuve "cadettes" du 3 kilomètres : Lisa Plumail-Chevallier termine à la 9ème place avec un temps de 12 mn 57 (soit 13.9 km/h)
- Épreuve "juniors femmes" des 3,660 kilomètres : Clémence Collet se place 128ème avec un temps de 20 mn 26 (soit 10.75 km/h)

#### Finale nationale à Salon de Provence, le 21 juin 2014

- Épreuve "minimes garçons" du lancer de poids : Yohann Ciboire devient Champion de France en terminant 1er sur 9 participants.
- Épreuve "juniors femmes" du lancer de poids : Clémence Collet se distingue une nouvelle fois en remportant le titre de Vice-Championne de France avec une 2ème place sur 7 participantes.

Par ailleurs Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Sarthe, Jean Pierre Vogel était présent à la cérémonie de remise des récompenses, organisée à Coulaines le 21 novembre dernier.

Félicitations. Par cette image, les sapeurs pompiers contribuent à la promotion de futurs recrutements. Bravo également à tous les encadrants dont les efforts conduisent à la fierté de ces résultats !



# LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

**FAITES  
VERIFIER  
ET ENTRETENIR**  
avant chaque hiver  
vos installations  
de chauffage, eau chaude,  
ventilation...



**RESPECTEZ**  
le mode d'emploi  
des appareils à combustion  
(chauffages d'appoint,  
groupes électrogènes,  
appareils à gaz...)



**AÉREZ**  
au moins  
10 minutes  
par jour



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.



## Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

### Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

### Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

## Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours** :  
112 : Numéro unique d'urgence européen  
18 : Sapeurs-Pompiers  
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.



## Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

### Sites d'informations :

- [inpes.sante.fr](http://inpes.sante.fr)
- [sante.gouv.fr](http://sante.gouv.fr)
- [invs.sante.fr](http://invs.sante.fr)
- [prevention-maison.fr](http://prevention-maison.fr)
- [logement.gouv.fr](http://logement.gouv.fr)
- [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

## LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

LUNDI 5 JANVIER

**Bal des Ainés Ruraux Cantonaux**

VENDREDI 9 JANVIER

**Vœux de Jean Pierre Vogel à la salle Mélusine**

SAMEDI 24 JANVIER

**Tréteaux de Malestable**

LUNDI 2 FÉVRIER

**Bal des Ainés Ruraux**

VENDREDI 13 FÉVRIER

**Cinéma salle Mélusine**

VENDREDI 27 FÉVRIER

**Cinéma salle Mélusine**

LUNDI 2 MARS

**Bal des Ainés Ruraux Cantonaux**

SAMEDI 7 MARS

**Élections des Ambassadrices du canton**

VENDREDI 13 MARS

**Cinéma salle Mélusine**

DIMANCHE 22 MARS

**Élections départementales**

SAMEDI 28 MARS

**Tréteaux de Malestable**

DIMANCHE 29 MARS

**Élections départementales**

LUNDI 6 AVRIL

**Bal des Ainés Ruraux**

VENDREDI 10 AVRIL

**Gala EMDI**

DIMANCHE 12 AVRIL

**Tréteaux de Malestable**

VENDREDI 24 AVRIL

**Cinéma salle Mélusine**

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26

**Foire de Printemps**

VENDREDI 1ER, SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MAI

**Concours de belote**

LUNDI 4 MAI

**Bal des Ainés Ruraux Cantonaux**

VENDREDI 8 MAI

**Cinéma salle Mélusine**

VENDREDI 22 MAI

**Cinéma salle Mélusine**

SAMEDI 23 MAI

**Centenaire de la Patriote de Bonnetable**

VENDREDI 29 MAI

**Choralege**

LUNDI 1ER JUIN

**Bal des Ainés Ruraux**

VENDREDI 5 JUIN

**Cinéma salle Mélusine**

JEUDI 18 JUIN

**Spectacle du collège**

VENDREDI 19, SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUIN

**Spectacle danse EMDI**

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUIN

**Gala de danse l'Étoile de Martine**

MARDI 30 JUIN

**Concert de l'école élémentaire**

## ILS SE SONT UNIS DANS NOTRE MAIRIE !

LE 09 AOÛT 2014

**Marie COEUR JOLY et Frédéric QUILLET**

LE 30 AOÛT 2014

**Auréli CHEVALLIER et Cédric MORING**

LE 13 SEPTEMBRE 2014

**Nadia OLIVIER et Charles SAPIENCE**

LE 20 SEPTEMBRE 2014

**Sandrine GRÉGOIRE et Brick FROGER**

LE 25 OCTOBRE 2014

**Marjorie LEON et Nicolas MOULAY**

LE 18 DÉCEMBRE 2014

**Jérôme LEGENDRE et Khaled HADDAD**

**A TOUS, NOUS SOUHAITONS NOS VŒUX DE BONHEUR !**

## NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR...

**Noah, Francis ROUSSEAU,**

NÉ LE 16 MAI 2014 AU MANS

**Donovan, Nathan CHOLIERE,**

NÉ LE 07 JUIN 2014 AU MANS

**Emy, Estelle, Mélody AUBRY,**

NÉE LE 15 JUIN 2014 AU MANS

**Manon, Isabelle, Marie BEAUDOUX,**

NÉE LE 28 JUIN 2014 AU MANS

**Ambre, Mélanie, Peggy GUERET,**

NÉE LE 04 JUILLET 2014 AU MANS

**Cannelle, Danièle, Françoise HUARD,**

NÉE LE 03 AOÛT 2014 AU MANS

**Ayman ALLAM,**

NÉ LE 15 SEPTEMBRE 2014 AU MANS

**Alice, Fabienne, Lauriane SALLES,**

NÉE LE 15 SEPTEMBRE 2014 AU MANS

**Violette, Zahra, Marie KIANIFARD,**

NÉE LE 15 SEPTEMBRE 2014 AU MANS

**Aline, Julie, Erica AGEORGES,**

NÉE LE 18 SEPTEMBRE 2014 AU MANS

**Clémence, Eléonore, Gabrielle DIDENOT,**

NÉE LE 29 SEPTEMBRE 2014 AU MANS

**Warren, Layane, Junior, Quentin VAYER****TOILIBOU, NÉ LE 25 OCTOBRE 2014 À LAVAL****Côme, Laurent, Guillaume COSSON,**

NÉ LE 03 NOVEMBRE 2014 AU MANS

**Brieuc, Romain, Jean-Jacques COSSON,**

NÉ LE 03 NOVEMBRE 2014 AU MANS

**Audrey ANGERS,**

NÉE LE 05 NOVEMBRE 2014 AU MANS

**Aubin, Erwan, Kévin JARDIN,**

NÉ LE 07 NOVEMBRE 2014 AU MANS

**Noah, Florian, Nicolas LANGEVIN,**

NÉ LE 08 NOVEMBRE 2014 À ANGERS

**Lorenzo, Cristiano CASINI,**

NÉ LE 13 NOVEMBRE 2014 AU MANS.

**NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE SUR TERRE !**

## BONNETABLE POINT COM

### Mairie de Bonnetable

Rue Maréchal Leclerc

72110 Bonnetable

Tél. : 02 43 29 30 20

Fax : 02 43 29 16 09

Email : mairie@ville-bonnetable.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h